

Fonds Branche 23 Baloise Insurance

Règlement de gestion

B3302.LEV.11.21



Contenu

Introduction	3
Produits d'assurance concernés	3
Stratégie d'investissement	3
European Equity Fund	4
Global Opportunities Fund	4
Emerging Markets Fund	5
Global Allocation Fund	6
Investissement Fund	6
Patrimoine Fund	7
Sécurité Fund	8
European Growth Fund	9
Agressor Fund	9
Activ Fund	10
Systematic Balanced Fund	11
Euro Cash Fund	11
Defensive Portfolio Fund	12
Balanced Portfolio Fund	13
Growth Portfolio Fund	14
Best of Econopolis Defensive Fund	14
Best of Econopolis Dynamic Fund	16
BMIPS Defensive	17
BMIPS Conservative	18
BMIPS Moderate	19
BMIPS Growth	20
BFI Global Equity Select	21
BFI Megatrends Select	21
BFI Multi Asset Select	22
BFI Positive Impact Select	23
BFI Real Estate and Infrastructure Select	24
Documentation	25
Règles d'évaluation d'un fonds et détermination de la valeur d'une unité	25
Bases techniques de la tarification	26
Procédure en cas de rachat	26
Procédure en cas de transfert	26
Procédure en cas de liquidation d'un fonds	27
Information	27
Conditions et modalités de modification du présent règlement	27

Introduction

Dans le présent règlement de gestion sont expliqués les aspects de gestion des fonds Branche 23 liés aux produits d'assurance vie de Baloise Insurance énumérés ci-après. Nous offrons dans ces produits 26 fonds de placement.

Lors de la composition de notre gamme, nous avons essayé de tenir compte des besoins et des profils de risque très divergents des investisseurs. Ainsi, il est possible d'investir dans des actions européennes, internationales ainsi que dans des actions de marchés émergents. À cela s'ajoute un éventail d'obligations. Vous pouvez opter pour une combinaison de ce qui précède, dans nos 6 fonds mixtes ou opter pour un investissement temporaire dans le fonds de liquidités. Nous proposons aussi notre "Fonds de portefeuille", ce sont des fonds profilés qui correspondent à quelques profils client potentiels.

Tous ces fonds sont des fonds de placement internes qui sont gérés par le département Asset Management de Baloise Insurance.

À cette fin, ils font surtout appel à l'expertise de plusieurs gestionnaires de fonds renommés en investissant dans des fonds dont les objectifs sont comparables à ceux des fonds internes.

Les catégories de risque indiquées ont été calculées sur la base des données disponibles en date du 01/11/2021.

Les résumés repris dans les documents "Informations clés pour l'investisseur" des fonds de placement externes ont été établis sur la base des informations disponibles en date du 01/11/2021. La date de la version disponible est mentionnée pour chaque fonds.

Produits d'assurance concernés

Le règlement de gestion s'applique aux produits d'assurance vie suivants de Baloise Insurance:

- Invest
- Invest 23
- Étoile Select Plus
- Étoile Select (uniquement Systematic Balanced Fund possible)
- Save Plan
- Junior Plan
- EIP
- PLCI (uniquement pour l'investissement de la participation bénéficiaire)
- PLC sociale et INAMI (uniquement pour l'investissement de la participation bénéficiaire)
- CPTI

En ce qui concerne l'assurance EIP, il y a lieu d'entendre dans le présent règlement de gestion par "vous" l'assuré. Quant aux autres produits d'assurance vie, il y a lieu d'entendre par "vous" le preneur d'assurance.

Stratégie d'investissement

Tout en tenant compte des Conditions Générales afférentes à chaque produit d'assurance vie de notre offre, vous pouvez intégrer dans votre police un ou plusieurs de ces fonds. Vous pouvez faire votre choix sur la base du profil de risque spécifique de chaque fonds. Baloise Insurance ne garantit pas de rendement minimal et signale que ses fonds internes ne garantissent jamais un maintien ou une croissance du capital.

Ces fonds internes sont des fonds de capitalisation ouverts qui investissent tous, à leur tour, selon leur propre stratégie d'investissement.

Chaque fonds a une classe de risque de 1 à 7 qui reflète la volatilité du fonds respectif. La volatilité exprime la sensibilité des fluctuations des cours par rapport au cours moyen. Celle-ci est calculée au moyen de la méthode "Synthetic Risk and Reward Indicator" (SRRRI). Selon celle-ci, la classe 1 est la moins sensible et la classe 7 est la plus sensible aux fluctuations.

European Equity Fund

Date de constitution: 01/06/2009

Classe de risque: 1 2 3 4 5 6 7

Ce fonds investit dans des actions européennes cotées en bourse avec les plus grandes capitalisations du marché des bourses européennes concernées. Les investissements en actions libellées en devises faibles seront évités tant que possible. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.
Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du European Equity Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: C+F European Large Caps

Code ISIN du fonds: BE6278334097

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Capfi Delen Asset Management SA de 0,60 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds C+F European Large Caps

Objectifs et politique d'investissement

- C+F European Large Caps a pour objectif d'investir exclusivement en actions européennes cotées en bourse, avec les plus grandes capitalisations du marché des bourses européennes. Par ailleurs, les devises faibles seront évitées dans la mesure du possible.
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché).
D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Global Opportunities Fund

Date de constitution: 01/06/2009

Classe de risque: 1 2 3 4 5 6 7

Ce fonds constitue un portefeuille mondial regroupant différents instruments financiers dans lequel une gestion active est assurée par une anticipation des opportunités de marché changeantes. Le fonds peut investir en actions, obligations, obligations convertibles, options, OTC, notes, instruments sur taux d'intérêt, fonds, trackers, liquidités et en autres titres autorisés. Lors de l'optimisation de la gestion, les conditions de marché peuvent donner lieu à la conservation de positions de liquidités importantes. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.
Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Global Opportunities Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: C+F Global Opportunities

Code ISIN du fonds: BE6251900567

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Capfi Delen Asset Management SA de 0,40 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds C+F Global Opportunities

Objectifs et politique d'investissement

- C+F Global Opportunities a pour objectif d'investir dans le monde entier principalement en actions, obligations (peu importe la qualité et émises par tous types d'émetteurs), obligations convertibles (émises par tous types d'émetteurs) et parts d'autres organismes de placement collectif. La gestion du fonds sera active et vise à tirer profit des opportunités

du marché. Dans ce cadre, il est possible, en fonction des conditions du marché, que le fonds conserve d'importantes liquidités. Tous les secteurs industriels sont admissibles.

- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché).
D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé à un benchmark composé de 50 % MSCI World Index et 50 % JPMorgan Government Bonds Belgian.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Emerging Markets Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds investit au moins 70 % du total de son actif en titres d'actions (par exemple des actions) d'entreprises qui sont établies ou principalement actives économiquement dans des marchés émergents. Le gestionnaire peut également investir dans des actions d'entreprises établies ou principalement actives économiquement sur des marchés développés, mais ayant également des activités importantes sur les marchés émergents. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Emerging Markets Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) S.A.

Nom du fonds: BlackRock Emerging Markets Fund A2 EUR

Code ISIN du fonds: LU0171275786

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de BlackRock (Luxembourg) S.A. de 0,81 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du BlackRock Emerging Markets Fund A2 EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds.
- Le fonds investit au moins 70 % du total de son actif en titres d'actions (par exemple des actions) d'entreprises qui sont établies ou principalement actives économiquement dans des marchés émergents. Le gestionnaire peut également investir dans des actions d'entreprises établies ou principalement actives économiquement sur des marchés développés, mais ayant également des activités importantes sur les marchés émergents.
- Le fonds peut investir indirectement dans les marchés émergents en investissant dans des certificats de dépôt américain (ADR) et dans des certificats de dépôt mondiaux (GDR), qui sont cotés et négociés sur des bourses de valeurs et sur des marchés réglementés en dehors des marchés émergents. Les ADR et les GDR sont des investissements émis par des institutions financières qui offrent une exposition aux titres d'actions sous-jacents.
- Le gestionnaire sélectionne les investissements du fonds à sa discrétion et, ce faisant, peut prendre en compte l'Indice MSCI Emerging Markets.
- La devise de référence du fonds est le dollar américain. Les actions sont achetées et vendues en euro. La devise de référence du fonds et de la catégorie d'actions peut être une devise différente.

Global Allocation Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Global Allocation Fund investit, dans des circonstances de marché normales partout dans le monde, au moins 70 % des actifs totaux en titres d'actions et en titres à taux d'intérêt fixe. Les titres à taux fixe comprennent les obligations et les instruments des marchés monétaires, émis par des pouvoirs publics et les entreprises. Il peut également entretenir des dépôts et des liquidités. Le fonds cherche à investir dans des sociétés sous-évaluées. Le risque de change entre l'euro et le dollar américain est couvert. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Global Allocation Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) S.A.

Nom du fonds: BlackRock Global Allocation Fund A2 EUR Hedged

Code ISIN du fonds: LU0212925753

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de BlackRock (Luxembourg) S.A. de 0,81 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du BlackRock Global Allocation Fund A2 Hedged

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds.
- Le fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif dans des titres d'actions (par exemple des actions) et des titres à taux fixe. Les titres à taux fixe comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c.-à-d. des titres de créance à échéance à court terme). Il peut également détenir des dépôts et des liquidités.
- Sous réserve de ce qui précède, les catégories d'actifs et le niveau d'investissement du fonds dans ces catégories peuvent varier sans limite en fonction des conditions du marché. En les sélectionnant, le gestionnaire peut prendre en compte un indice de référence composite comprenant les indices suivants: S&P 500 (36 %), FTSE World (ex-US) (24 %), 5 Year US Treasury (24 %) et Citigroup Non-USD World Government Bond Index (16 %).
- Les titres à taux fixe peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et peuvent comprendre des titres avec qualité de crédit relativement faible ou non cotés.
- Le fonds peut également investir dans de petites sociétés qui ne sont pas encore très développées.
- Le fonds cherchera généralement à investir dans des titres de sociétés sous-évaluées (c.-à-d. dont le prix de marché ne reflète pas la valeur sous-jacente).
- À des fins de gestion du risque de change, le gestionnaire peut utiliser des techniques d'investissement (qui peuvent comprendre l'utilisation de produits dérivés), afin de protéger la valeur du fonds, en tout ou en partie, ou de permettre au fonds de tirer profit des variations des taux de change avec la devise de référence du fonds. Les produits dérivés sont des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents.
- Le gestionnaire peut utiliser des produits dérivés pour réduire le risque, réduire les coûts d'investissement et produire un revenu supplémentaire. Le fonds peut, via les produits dérivés, créer différents niveaux d'effet de levier (c.-à-d. que l'exposition du fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- La devise de référence du fonds est le dollar américain. Les actions sont libellées en euro.
- Les actions seront "couvertes" dans le but de les protéger contre les fluctuations du taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées (EUR) et la devise de référence du fonds (USD).

Investissement Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Investissement Fund s'adresse à l'investisseur dynamique. Il investit au moins 60 % des actifs nets dans des actions internationales. La stratégie d'investissement n'a a priori pas de contrainte en matière de répartition sectorielle, géographique, de type ou de taille des valeurs. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Investissement Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac)

Nom du fonds: Carmignac Investissement A EUR Acc

Code ISIN du fonds: FR0010148981

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac) de 0,68 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de Carmignac Investissement A EUR Acc

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 5 ans grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire.
- L'indicateur de référence est l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis.
- Le fonds est un fonds de classification "actions internationales", investi sur les places financières du monde entier et dont les principaux moteurs de performance sont les suivants:
 - Les actions: le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins de l'actif net aux actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus).
 - Les devises: le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. L'exposition nette en devises peut s'élever à 125 % de l'actif net.
 - Le fonds peut investir à titre accessoire dans des titres de créances négociables et dans des obligations.
- Le gestionnaire peut ajouter des stratégies "relative-value" en tant que source de rendement. De telles stratégies visent un profit de la "valeur relative" des divers instruments. Le fonds peut aussi adopter des positions sur le court terme via des dérivés.
- La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +5. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.
- Les produits dérivés: le fonds peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
- Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10 % de l'actif net.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Patrimoine Fund

Date de constitution: 15/02/2011

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Patrimoine Fund s'adresse à l'investisseur neutre. Il investit dans des actions et obligations internationales sur les marchés financiers du monde entier. Il vise un rendement absolu et régulier via une gestion active sans contraintes préalables en matière de répartition géographique, ou de secteur d'investissement. Afin de limiter les risques de fluctuations de capital, 50 % au minimum des actifs sont investis de manière permanente dans des produits du type obligation ou marché monétaire. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Patrimoine Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac)

Nom du fonds: Carmignac Patrimoine A EUR Acc

Code ISIN du fonds: FR0010135103

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac) de 0,68 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de Carmignac Patrimoine A EUR Acc

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 3 ans.
- L'indicateur de référence est l'indice composite suivant: pour 50 % l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis et pour 50 % l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities, calculé coupons réinvestis. Chaque trimestre, l'indicateur de référence est rebalancé et recalculé en euro pour les parts de fonds en euros et couverts, et dans les devises de référence pour les parts de fonds non couverts. Le fonds est un fonds "diversifié" dont les moteurs de performance sont les suivantes:
 - Les actions: le fonds est exposé au maximum à 50 % de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25 % de l'actif net).
 - Les produits de taux: l'actif net du fonds est investi de 50 % à 100 % en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins "investment grade" selon l'échelle évaluative d'au moins l'une des agences de notation les plus connues. Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25 % de l'actif net.
 - Devise: Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds.
- Le fonds peut placer au maximum 15 % des actifs nets dans des obligations convertibles conditionnelles (CoCo, Contingent Convertibles). CoCo sont des titres de créance réglementés subordonnés avec une structure hétérogène.
- La sensibilité du portefeuille est comprise entre -4 et +10. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.
- Les produits dérivés: Le fonds peut investir dans des obligations convertibles de la zone euro, internationale et des pays émergents. Il peut utiliser, en vue d'exposer et/ou d'arbitrer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
- Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10 % de l'actif net.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Sécurité Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 3 4 5 6 7

Le portefeuille du Sécurité Fund consiste principalement en obligations, titres de créance et instruments de marché monétaire exprimés surtout en euros ainsi qu'en obligations avec un taux d'intérêt variable. La moyenne pondérée des classements des investissements en obligations obtient au moins un score "investment grade" (c.-à-d. un classement BBB/Baa3 selon les agences de notation). La part des obligations obtenant un score plus bas que "investment grade" est limitée à 10 % des actifs nets. La sensibilité du portefeuille est comprise entre -3 et +4.

Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Sécurité Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac)

Nom du fonds: Carmignac Sécurité A EUR Acc

Code ISIN du fonds: FR0010149120

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac) de 0,45 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de Carmignac Sécurité A EUR Acc

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une période d'investissement recommandée de deux ans.
- L'indicateur de référence est l'indice Euro MTS 1-3 ans. Cet indice réplique la performance du marché des obligations d'Etat libellées en euros, coupons réinvestis, de maturité de 1 à 3 ans. Il regroupe les prix fournis par plus de 250 membres du marché. Ces titres comprennent les obligations d'Etat de l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne et incluent des obligations des entreprises semi-publiques.
- Le fonds est un fonds "obligations et autres titres de créances libellés en euro" dont le portefeuille est composé principalement d'obligations, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire principalement libellés en euros

ainsi que d'obligations à taux variable. La moyenne pondérée des notations des encours obligataires sera au moins "investment grade". La part des obligations privées ou publiques dont la notation est inférieure à "investment grade" est limitée à 10 % de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur. La sensibilité du portefeuille est comprise entre -3 et +4. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.

- Le fonds peut placer au maximum 8 % des actifs nets dans des obligations convertibles conditionnelles (CoCo, Contingent Convertibles). CoCo sont des titres de créance réglementés subordonnés avec une structure hétérogène.
- Le fonds pourra employer jusqu'à 20 % de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.
- À des fins de couverture, d'arbitrage et/ou d'exposition, le fonds peut investir dans des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, de la zone euro, sur les sous-jacents suivants: devise, taux et crédit dans la limite de 10 % de l'actif.
- Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM français et/ou étrangers, coordonnés et/ou non coordonnés dans la limite de 10 % de l'actif net.
- Du fait de l'exposition du fonds sur les marchés de taux de la zone euro, la durée recommandée de placement est de 2 ans.

European Growth Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

European Growth Fund est le fonds de sélection d'actions par excellence. Le portefeuille est constitué simplement sur la base d'une sélection d'actions individuelles à haut potentiel, sans restrictions d'investissement. Le fonds investit principalement dans des entreprises notées dans des bourses européennes. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de European Growth Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Nom du fonds: European Growth Fund A ACC- Euro

Code ISIN du fonds: LU0296857971

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de FIL Management (Luxembourg) S.A. de 0,74 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du Fidelity Funds - European Growth Fund A ACC-Euro

Objectifs et politique d'investissement

- Vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
- Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés cotées sur des bourses de valeurs européennes.
- Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds.
- Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du fonds.
- Le fonds est géré activement et il réfère au MSCI Europe Index (Net) en tant que benchmark. Le gestionnaire dispose d'un large choix pour la composition du portefeuille du fonds. Il peut adopter des positions qui ne font pas partie du benchmark ou qui sont évaluées différemment que dans celui-ci. Il n'y a pas de limitations concernant la mesure dans laquelle les performances du fonds peuvent s'éloigner de celles du benchmark. Le gestionnaire peut rédiger des lignes directrices internes qui, à leur tour, réfèrent aux écarts du benchmark.
- Le fonds est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre des objectifs et politiques d'investissement.
- Recommandation: Ce fonds convient en tant qu'investissement à long terme, il ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Agressor Fund

Date de constitution: 25/11/2011

Classe de risque: 1 2 3 4 **5** 6 7

Agressor Fund s'adresse à l'investisseur très dynamique. Il vise un rendement à long terme en investissant surtout sur les marchés des actions européens par le biais d'une sélection d'actions et du trading. Le fonds investit surtout en small caps, mid caps et large caps de tous les secteurs, 60 % des actifs au minimum étant investis dans des actions européennes et 10 % au maximum dans des actions non européennes. Le fonds ne peut investir plus de 25 % dans des obligations et des instruments monétaires. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Agressor Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: La Financière de l'Échiquier

Nom du fonds: Agressor A

Code ISIN du fonds: FR0010321802

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de La Financière de l'Échiquier de 1,08 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds Agressor A

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- OPCVM de classification "Actions des pays de l'Union européenne", Agressor est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.
- L'indice MSCI EUROPE (Bloomberg-ticker MSDEE15N) est l'indicateur représentatif de la politique d'Agressor A. Cet indice représente le développement des marchés des actions dans les pays les plus développés d'Europe. Il est calculé en euros et dividendes réinvestis. L'investisseur a la liberté de faire s'éloigner considérablement le portefeuille de l'indicateur de référence.
- La gestion du fonds s'appuie sur une gestion active et sur une sélection rigoureuse de titres "stock picking" obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ainsi que sur des opérations de trading à court terme en fonction des opportunités de marché.
- Agressor A est exposé à hauteur de 60 % au minimum en actions européennes et 10 % au maximum en actions non européennes. Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur.
- L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 25 % au maximum en produits de taux.
- Les titres obligataires concernés sont des titres réputés "investment grade", à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent.
- Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour:
 - couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché;
 - exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Activ Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Activ Fund investit dans un portefeuille réparti partout dans le monde d'obligations d'émetteurs principalement européens avec une haute solvabilité ainsi qu'en actions d'entreprises de pointe. Le fonds investit au maximum 40 % en actions (ce pourcentage peut provisoirement être dépassé en fonction de la situation du marché). Il vise donc surtout le rendement mais offre également la possibilité de réaliser une croissance de capital moyenne. Le fonds peut aussi maintenir des liquidités. Le fonds est libellé en euros mais les investissements seront effectués en francs suisses, sans couverture du risque de change.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Activ Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Management Company SA

Nom du fonds: BFI Activ (CHF) – Anteilklasse R

Code ISIN du fonds: LU0127027448

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company SA de 0,55 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Activ (CHF) – Anteiiklasse R

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du fonds consiste à obtenir un revenu constant en francs suisses reflétant la situation des marchés financiers.
- Pour ce faire, il convient de veiller à assurer une répartition équilibrée des risques d'un point de vue géographique et sectoriel, à exercer une surveillance des devises de même qu'à maintenir un niveau de liquidité optimal.
- Le fonds investit dans un portefeuille diversifié, composé essentiellement d'obligations d'émetteurs européens ayant une excellente solvabilité ainsi que d'actions d'entreprises de premier ordre.
- Le portefeuille combine les opportunités de rendement élevé des actions et la rémunération constante des titres à revenu fixe. La part des actions dans le portefeuille ne peut pas dépasser 40 % (cette limite peut être temporairement dépassée selon la situation du marché).
- Les investissements sont effectués en CHF et, jusqu'à environ 30 % de la valeur des actifs, en devises étrangères.
- Le fonds peut investir plus de 10 % de ses actifs dans d'autres fonds.

Systematic Balanced Fund

Date de constitution: 01/10/2016

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Ce fonds investit en tant que fonds de fonds, dans le monde entier dans les fonds de placement offrant les meilleures perspectives de rendement, et ce en suivant les tendances sur le marché financier. Le fonds utilise un algorithme mathématique qui calcule systématiquement une allocation optimale des différentes classes d'actifs, en tenant compte de l'objectif de volatilité de 7,5 %. De cette façon, l'exposition aux investissements risqués est réduite dans les phases de marché plus volatiles et augmentée dans les phases de marché plus calmes.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Systematic Balanced Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Management Company S.A.

Nom du fonds: BFI Systematic Balanced (EUR)

Code ISIN du fonds: LU0740981344

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company S.A. de 0,70 % par an

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Systematic Balanced (EUR)

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement en euros positif sur le long terme, avec le capital investi sur les marchés d'actions et d'obligations nationaux et internationaux.
- Le fonds investit dans des fonds obligataires, dans des fonds monétaires et dans des fonds comparables à des fonds monétaires, de même que dans des fonds indiciaires d'obligations et de marchés monétaires. En fonction de l'évolution de marché, le fonds peut investir tous ses actifs dans les catégories susmentionnées.
- Un algorithme détermine systématiquement une allocation optimale dans les différentes classes d'actifs, en tenant compte d'un objectif de volatilité de 7,5 %.
- Jusqu'à 100 % des actifs peuvent être investis dans des actions, des fonds d'action, des fonds mixtes et dans des fonds qui suivent d'autres marchés que les marchés obligataires et monétaires. Le fonds vise à avoir une exposition moyenne aux actions à long terme de 50%..
- Les investissements peuvent être effectués dans une autre monnaie que la monnaie de référence.
- Le fonds peut couvrir son portefeuille, au moyen des produits dérivés.
- Recommandation: Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

Euro Cash Fund

Date de constitution: 14/07/2009

Classe de risque: **1** 2 3 4 5 6 7

Euro Cash Fund s'adresse à l'investisseur prudent au profil de risque bas. Il investit principalement dans des instruments de trésorerie libellés en euros dont la durée est de moins d'un an et dans des liquidités. La gestion tend vers un produit qui se rapproche étroitement de celui du marché monétaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Euro Cash Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Cadelux SA

Nom du fonds: Hermes Universal Liquidity

Code ISIN du fonds: LU2273102603

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Cadelux SA de 0,05 % par an

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds Hermes Universal Liquidity

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif de ce fonds est de préserver le capital investi.
- Le fonds investit uniquement dans des titres émis ou garantis par l'État.
- Le fonds investit principalement dans des liquidités, des instruments de marché monétaire, des obligations et dans d'autres titres de créance à court et à moyen terme, exprimés en euros, avec une durée restante d'au maximum 3 ans, qui sont émis ou garantis par l'Union européenne, les directions nationales, régionales et locales des États membres de l'Union européenne ou par leurs banques centrales, la BCE, la BEI ou par toute autre institution financière internationale pertinente ou par l'organisation à laquelle un ou plusieurs État(s) membre(s) appartient/appartiennent. La politique d'investissement a pour objectif de placer les moyens prudemment et ce, avec une volatilité limitée.
- Recommandation: Ce fonds convient le mieux aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 5 ans.

Defensive Portfolio Fund

Date de constitution: 23/09/2015

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Defensive Portfolio Fund s'adresse à l'investisseur prudent. Ce fonds investit à l'échelle mondiale et ce, principalement dans des parts de fonds d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Une telle répartition du placement en plusieurs OPCVM et en OPCA permet une répartition du risque plus large. Le fonds peut aussi investir à l'échelle mondiale dans des actions et dans des obligations. Le fonds est géré activement. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le Defensive Portfolio Fund est proposé dans les produits EIP, CPTI, Save Plan Épargne-pension et Save Plan Épargne à long terme. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Defensive Portfolio Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: Van Lanschot Bevek - Defensive Portfolio A-Capitalisation

Code ISIN du fonds: BE6272000777

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Capfi Delen Asset Management SA de 0,60 % par an

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de Van Lanschot Bevek - Defensive Portfolio A-Capitalisation

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds a pour objectif de proposer aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion de portefeuille active.

- Van Lanschot Bevek - Defensive Portfolio A-Capitalisation investira principalement dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Au moins 15 % et un maximum de 50 % du portefeuille sera investi dans des actions (de façon directe ou indirecte), de l'immobilier coté en bourse ou des investissements indirects en matières premières et métaux précieux en utilisant d'autres OPCVM ou OPCA (à condition que ces investissements répondent aux conditions de la législation belge).
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché).
- D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Les actionnaires du fonds ne bénéficient pas de garantie de capital.
- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé à la catégorie 75 % de Barclays EurAgg TR et à 25 % FTSE Wld TR.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Balanced Portfolio Fund

Date de constitution: 16/05/2020

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Balanced Portfolio Fund s'adresse principalement à l'investisseur équilibré visant une augmentation de sa fortune. À cette fin, il est prêt à prendre quelques risques. Ce fonds investit à l'échelle mondiale et ce, principalement dans des parts de fonds d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Le fonds peut aussi investir à l'échelle mondiale dans des actions et dans des obligations. Le fonds est géré activement. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le fonds s'adresse aux investisseurs équilibrés qui sont prêts à le long terme à prendre un peu plus de risques pour obtenir un rendement.

Le Balanced Portfolio Fund est proposé dans les produits EIP, CPTI, Save Plan Épargne-pension et Save Plan Épargne à long terme. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Balanced Portfolio Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: Van Lanschot Bevek - Balanced Portfolio A-Capitalisation

Code ISIN du fonds: BE6276500186

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Capfi Delen Asset Management SA de 0,60 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de Van Lanschot Bevek - Balanced Portfolio A-Capitalisation

Objectifs et politique d'investissement

- Van Lanschot Bevek Balanced Portfolio A-Capitalisation a pour objectif d'investir principalement dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Au moins 30 % et un maximum de 75 % du portefeuille sera investi dans des actions (de façon directe ou indirecte), de l'immobilier coté en bourse ou dans des investissements indirects en matières premières et métaux précieux en utilisant d'autres OPCVM ou OPCA (à condition que ces investissements répondent aux conditions de la législation belge).
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché).
- D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Les actionnaires du fonds ne bénéficient pas de garantie de capital.

- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé à la catégorie 50 % de Barclays EurAgg TR et à 50 % FTSE Wld TR.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Growth Portfolio Fund

Date de constitution: 23/09/2015

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le Growth Portfolio Fund s'adresse principalement à l'investisseur (très) dynamique visant une augmentation de sa fortune. À cette fin, il est prêt à prendre les risques nécessaires. Ce fonds investit à l'échelle mondiale et ce, principalement dans des parts de fonds d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Le fonds peut aussi investir à l'échelle mondiale dans des actions et dans des obligations. Le fonds est géré activement. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le fonds s'adresse aux investisseurs dynamiques qui sont prêts à le long terme à prendre un peu plus de risques pour obtenir un rendement.

Le Growth Portfolio Fund est proposé dans les produits EIP, CPTI, Save Plan Épargne-pension et Save Plan Épargne à long terme. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Growth Portfolio Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: Van Lanschot Bevek - Growth Portfolio A-Capitalisation

Code ISIN du fonds: BE6276503214

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de Capfi Delen Asset Management SA de 0,60 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de Van Lanschot Bevek - Growth Portfolio A-Capitalisation

Objectifs et politique d'investissement

- Van Lanschot Bevek - Growth Portfolio A-Capitalisation a pour objectif d'investir principalement dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Au moins 45 % et un maximum de 100 % du portefeuille sera investi dans des actions (de façon directe ou indirecte), de l'immobilier coté en bourse ou des investissements indirects en matières premières et métaux précieux en utilisant d'autres OPCVM ou OPCA (à condition que ces investissements répondent aux conditions de la législation belge).
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs d'investissement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché).
- D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Les actionnaires du fonds ne bénéficient pas de garantie de capital.
- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé à la catégorie 25 % de Barclays EurAgg TR et à 75 % FTSE Wld TR.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Best of Econopolis Defensive Fund

Date de constitution: 16/01/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Ce fonds a été créé pour une durée indéterminée chez Baloise Insurance en tant que fonds de fonds et vise une croissance du capital en investissant dans une sélection de fonds de la maison de fonds Econopolis. Une attention particulière est toujours accordée au caractère défensif du fonds. Les investissements se concentrent par conséquent sur les fonds patrimoniaux.

Le Best of Econopolis Defensive est proposé en EIP. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

À la date de création du fonds, il a été décidé d'investir les actifs comme suit:

- 70 % dans le fonds Econopolis Patrimonial Sustainable
- 10 % dans le fonds Econopolis Patrimonial Emerging
- 20 % dans le fonds Econopolis Smart Convictions

Société de gestion: Conventum Asset Management

Nom du fonds: Econopolis Patrimonial Sustainable Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU0889925391

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Patrimonial Sustainable Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme en investissant dans des actions et des instruments à revenu fixe. Des positions en cash ou en placements monétaires sont également possibles.
- Le fonds peut investir dans des obligations publiques ou privées, en tenant toujours compte du fait que celles-ci doivent être essentiellement de catégorie "investment grade" (à partir de BBB- et/ou Baa3).
- Jusqu'à 50 % des actifs peuvent être investis en actions, dont la sélection sera basée sur une analyse financière continue, une analyse macroéconomique, le profil de l'émetteur, les développements futurs, etc.
- Il n'y a aucune restriction en matière de devises, de régions géographiques ou de secteurs ou niches économiques.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements. Leur utilisation ne peut avoir aucun impact sur le profil de risque du fonds.
- Ce fonds ne se base sur aucun indice de référence pour sa composition et la définition de sa politique d'investissement.

Société de gestion: Conventum Asset Management

Nom du fonds: Econopolis Patrimonial Emerging Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU0889926282

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Patrimonial Emerging Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme en investissant dans des actions et des instruments à taux fixe, ainsi qu'en espèces ou autres instruments similaires, sans restrictions géographiques, mais avec un accent sur les économies émergentes et sans restrictions sectorielles ou de devises. Le compartiment se concentre principalement sur les entreprises établies dans des économies émergentes, mais également sur les entreprises internationales qui ont une part importante ou croissante de leurs activités dans des économies émergentes.
- Le compartiment peut investir dans des titres sélectionnés sur la base d'évaluations financières continues, d'analyses de l'environnement macroéconomique, du profil spécifique de l'émetteur, de développements futurs, etc. La politique d'investissement du compartiment s'articule autour de trois axes, tant au niveau de la sélection des actions que des obligations: une approche disciplinée par étapes dans la recherche et l'analyse par le gestionnaire d'actifs, une philosophie unique qui ne repose pas sur un indice de référence et l'importance de la recherche sur le terrain.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Global Smart Convictions I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU167605244

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Smart Convictions Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille en investissant principalement dans des actions, des obligations, soit directement, soit par le biais de fonds et y compris des ETS et autres parts et ce, sans limitation géographique.
- Le fonds peut investir plus de 50 % de son actif net dans des fonds, y compris des ETF. Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles à titre complémentaire.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Best of Econopolis Dynamic Fund

Date de constitution: 16/01/21

Classe de risque: 1 2 3 4 5 6 7

Ce fonds a été créé pour une durée indéterminée chez Baloise Insurance en tant que fonds de fonds et vise une croissance du capital en investissant dans une sélection de fonds de la maison de fonds Econopolis. Une attention particulière est toujours accordée au caractère dynamique du fonds. Les investissements se concentrent par conséquent sur les fonds d'actions mondiaux et les marchés émergents.

Le Best of Econopolis Dynamic est proposé en EIP. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

À la date de création du fonds, il a été décidé d'investir les actifs comme suit:

- 45 % dans le fonds Econopolis Smart Convictions
- 35 % dans le fonds Econopolis Sustainable Equities
- 10 % dans le fonds Econopolis Patrimonial Emerging
- 10 % dans le fonds Econopolis Exponential Technologies

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Global Smart Convictions I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1676055244

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Global Smart Convictions Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille en investissant principalement dans des actions, des obligations, soit directement, soit par le biais de fonds et y compris des ETS et autres parts et ce, sans limitation géographique.
- Le fonds peut investir plus de 50 % de son actif net dans des fonds, y compris des ETF. Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles à titre complémentaire.

Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Sustainable Equities I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1248447622

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Sustainable Equities Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du
- Le fonds investit principalement dans des actions et des titres de participation du monde entier.
- Le fonds investira conformément à une politique d'investissement durable qui peut être consultée sur <https://www.econopolis.be/en/sustainability>.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements
- .

Société de gestion: Conventum Asset Management

Nom du fonds: Econopolis Patrimonial Emerging Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU0889926282

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Patrimonial Emerging Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme en investissant dans des actions et des instruments à taux fixe, ainsi qu'en espèces ou autres instruments similaires, sans restrictions géographiques, mais avec un accent sur les économies émergentes et sans restrictions sectorielles ou de devises. Le compartiment se concentre principalement sur les entreprises établies dans des économies émergentes, mais également sur les entreprises internationales qui ont une part importante ou croissante de leurs activités dans des économies émergentes.
- Le compartiment peut investir dans des titres sélectionnés sur la base d'évaluations financières continues, d'analyses de l'environnement macroéconomique, du profil spécifique de l'émetteur, de développements futurs, etc. La politique d'investissement du compartiment s'articule autour de trois axes, tant au niveau de la sélection des actions que des obligations: une approche disciplinée par étapes dans la recherche et l'analyse par le gestionnaire d'actifs, une philosophie unique qui ne repose pas sur un indice de référence et l'importance de la recherche sur le terrain.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Exponential Technologies Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1998245382

Baloise Insurance ne reçoit aucune commission (ou "trailer fee") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" d'Econopolis Exponential Technologies Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille en investissant principalement dans des actions et autres parts et ce, sans limitation géographique.
- Ce fonds investit principalement dans des actions et autres titres de capital du monde entier et dans le secteur des services de technologie et de communication
- Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles à titre complémentaire.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

BMIPS Defensive

Date de constitution: 11/03/21

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds BMIPs Defensive a été développé par BlackRock afin de répondre aux besoins des personnes avec un profil d'investisseur défensif. Il s'agit d'un fonds de portefeuille. Cela signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et la capitalisation des revenus et ce, conformément à un niveau de risque défensif.

Le fonds entend réaliser son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs parmi lesquelles des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe tels que les obligations, des investissements alternatifs (tels que les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces catégories d'actifs sont réalisés par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Defensive investit au maximum 30 % de ses actifs dans des actions ou titres similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations "non investment grade".

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité se situe dans une fourchette entre 2 % et 5 % sur une période de 5 ans. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement, en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs défensifs cherchant à obtenir un rendement sur le long terme, mais très soucieux du risque.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le fonds BMIPs Defensive est proposé en Invest 23. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Defensive sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive, compartiment de Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191133

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de BlackRock (Luxembourg) SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à produire un rendement sur l'investissement en combinant une croissance du capital et un revenu et ce, avec un niveau de risque défensif.
- Le fonds poursuivra ses objectifs d'investissement par le biais d'investissements indirects dans des actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou titres similaires ne peut dépasser 30 %, mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations de catégorie spéculative (obligations "non-investment grade") ne peut dépasser 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période de 5 ans se situe dans une fourchette entre 2 % et 5 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

BMIPS Conservative

Date de constitution: 11/03/21

Classe de risque: 1 2 4 5 6 7

Le fonds BMIPs Conservative a été développé par BlackRock afin de répondre aux besoins des personnes avec un profil d'investisseur conservateur. Il s'agit d'un fonds de portefeuille. Cela signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et la capitalisation des revenus et ce, conformément à un niveau de risque conservateur.

Le fonds entend réaliser son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs parmi lesquelles des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe tels que les obligations, des investissements alternatifs (tels que les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces catégories d'actifs sont réalisés par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions

géographiques. Le fonds BMIPs Conservative investit au maximum 50 % de ses actifs dans des actions ou titres similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations "non investment grade".

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité se situe dans une fourchette entre 5 % et 8 % sur une période de 5 ans. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement, en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs conservateurs cherchant à obtenir un rendement sur le long terme, mais soucieux du risque.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le fonds BMIPs Conservative est proposé en Invest 23. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Conservative sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative, compartiment de Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191216

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de BlackRock (Luxembourg) SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à produire un rendement sur l'investissement en combinant une croissance du capital et un revenu et ce, avec un niveau de risque conservateur.
- Le fonds poursuivra ses objectifs d'investissement par le biais d'investissements indirects dans des actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou titres similaires ne peut dépasser 50 %, mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations de catégorie spéculative (obligations "non-investment grade") ne peut dépasser 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période de 5 ans se situe dans une fourchette entre 5 % et 8 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

BMIPS Moderate

Date de constitution: 11/03/21

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds BMIPs Moderate a été développé par BlackRock afin de répondre aux besoins des personnes avec un profil d'investisseur modéré. Il s'agit d'un fonds de portefeuille. Cela signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et la capitalisation des revenus et ce, conformément à un niveau de risque modéré.

Le fonds entend réaliser son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs parmi lesquelles des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe tels que les obligations, des investissements alternatifs (tels que les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces catégories d'actifs sont réalisés par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Moderate investit au maximum 70 % de ses actifs dans des actions ou titres similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations "non investment grade".

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité se situe dans une fourchette entre 5 % et 10 % sur une période de 5 ans. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement, en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs modérés cherchant à obtenir un rendement sur le long terme et prêts à prendre un risque limité.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le fonds BMIPs Moderate est proposé en Invest 23. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Moderate sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate, compartiment de Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191489

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de BlackRock (Luxembourg) SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à produire un rendement sur l'investissement en combinant une croissance du capital et un revenu et ce, avec un niveau de risque modéré.
- Le fonds poursuivra ses objectifs d'investissement par le biais d'investissements indirects dans des actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou titres similaires ne peut dépasser 70 %, mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations de catégorie spéculative (obligations "non-investment grade") ne peut dépasser 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période se situe dans une fourchette entre 5 % à 10 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

BMIPS Growth

Date de constitution: 11/03/21

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le fonds BMIPs Growth a été développé par BlackRock afin de répondre aux besoins des personnes avec un profil d'investisseur dynamique. Il s'agit d'un fonds de portefeuille. Cela signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et la capitalisation des revenus et ce, conformément à un niveau de risque dynamique.

Le fonds entend réaliser son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs parmi lesquelles des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe tels que les obligations, des investissements alternatifs (tels que les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces catégories d'actifs sont réalisés par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Growth investit au maximum 90 % de ses actifs dans des actions ou titres similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations "non investment grade".

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité se situe dans une fourchette entre 10 % et 15 % sur une période de 5 ans. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement, en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs dynamiques cherchant à obtenir un rendement plus élevé sur le long terme et prêts à prendre des risques.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Le fonds BMIPs Growth est proposé en Invest 23. Il ne peut pas être choisi dans d'autres produits.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Growth sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA.

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Growth, compartiment de Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191307

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de BlackRock (Luxembourg) SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" de BlackRock Managed Index Portfolios – Growth

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à produire un rendement sur l'investissement en combinant une croissance du capital et un revenu et ce, avec un niveau de risque dynamique.
- Le fonds poursuivra ses objectifs d'investissement par le biais d'investissements indirects dans des actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou titres similaires ne peut dépasser 90 %, mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations de catégorie spéculative (obligations "non-investment grade") ne peut dépasser 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période se situe dans une fourchette entre 10 % à 15 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

BFI Global Equity Select

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit en tant que fonds de fonds dans le monde entier dans des fonds d'investissement offrant les meilleurs rendements potentiels possibles en fonction des tendances sur les marchés financiers. Il vise une plus-value sur le long terme en investissant dans des actions. Pour ce faire, le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des fonds d'actions sous forme d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Des investissements dans des petites capitalisations sont également possibles. L'indice MSCI All Country World sert d'indice de référence pour l'allocation régionale.

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BFI Global Equity Select sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Company SA

Nom du fonds: BFI Global Equity Select

Code ISIN du fonds: LU2247547289

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Global Equity Select

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme, avec le capital investi sur les marchés d'actions nationaux et internationaux.
- Le fonds peut investir temporairement dans des fonds monétaires et des fonds similaires aux fonds monétaires.
- Jusqu'à 100 % des actifs peuvent être investis en actions et fonds d'actions.
- Le fonds investit dans le monde entier, tant dans les pays de l'OCDE que dans d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres marchés émergents.
- Les investissements peuvent être effectués dans une autre monnaie que la monnaie de référence (EUR).
- Le fonds peut couvrir son portefeuille au moyen des produits dérivés.
- Ce fonds est un fonds de fonds dans lequel Baloise Asset Management définit la stratégie d'investissement sur la base de ses connaissances du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

BFI Megatrends Select

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit en tant que fonds de fonds dans le monde entier dans des fonds d'investissement offrant les meilleurs rendements potentiels possibles en se concentrant sur un certain nombre de tendances mondiales à long terme.

Le fonds se focalise sur les quatre tendances suivantes:

- Soins de santé et démographie
- Technologie
- Énergies et matières premières alternatives
- Tendances actuelles (telles que "smart cities", tendances de consommation, etc.)

Le fonds vise une plus-value sur le long terme par une exposition aux actions et aux fonds d'actions. Pour ce faire, le fonds investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des fonds d'actions sous la forme d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il peut investir jusqu'à 30 % dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA).

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BFI Megatrends Select sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Management Company SA

Nom du fonds: BFI Megatrends Select

Code ISIN du fonds: LU2247547362

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Megatrends Select

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme, avec le capital investi sur les marchés d'actions nationaux et internationaux.
- Les investissements sont concentrés sur un certain nombre de tendances à long terme, parmi lesquelles (mais sans s'y limiter): les soins de santé, la technologie, les énergies alternatives et les tendances actuelles du marché.
- Le fonds peut investir temporairement dans des fonds monétaires et des fonds similaires aux fonds monétaires.
- Jusqu'à 100 % des actifs peuvent être investis en actions et fonds d'actions.
- Le fonds investit dans le monde entier, tant dans les pays de l'OCDE que dans d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres marchés émergents.
- Les investissements peuvent être effectués dans une autre monnaie que la monnaie de référence (EUR).
- Le fonds peut couvrir son portefeuille au moyen des produits dérivés.
- Ce fonds est un fonds de fonds dans lequel Baloise Asset Management définit la stratégie d'investissement sur la base de ses connaissances du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

BFI Multi Asset Select

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 4 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit en tant que fonds de fonds dans le monde entier dans des fonds d'investissement qui offrent des rendements équilibrés. Le fonds entend investir en bon père de famille, en équilibrant risque et rendement. Il doit pour cela veiller à une répartition équilibrée des risques entre les zones géographiques, les secteurs économiques et les devises, tout en maintenant une liquidité optimale.

BFI Multi Asset Select investit selon le principe de répartition des risques principalement dans des fonds ouverts. Le fonds peut investir dans des parts de fonds mixtes, fonds d'actions, fonds obligataires et fonds monétaires.

Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des fonds sous forme d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), et jusqu'à 30 % dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA).

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BFI Multi Asset Select sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Management Company SA

Nom du fonds: BFI Multi Asset Select

Code ISIN du fonds: LU2247547446

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Multi Asset Select

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme, avec le capital investi sur les marchés d'actions nationaux et internationaux, et ce, sans perdre de vue une bonne gestion des risques.
- Le fonds investit dans des fonds obligataires, dans des fonds monétaires et dans des fonds comparables à des fonds monétaires, de même que dans des fonds indiciaires d'obligations et de marchés monétaires. En fonction de l'évolution de marché, le fonds peut investir tous ses actifs dans les catégories susmentionnées.
- Jusqu'à 100 % des actifs peuvent également être investis dans des actions, des fonds d'action, des fonds mixtes et dans des fonds qui suivent d'autres marchés que les marchés obligataires et monétaires.
- Le fonds investit dans le monde entier, tant dans les pays de l'OCDE que dans d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres marchés émergents.
- Les investissements peuvent être effectués dans une autre monnaie que la monnaie de référence (EUR).
- Le fonds peut couvrir son portefeuille au moyen des produits dérivés.
- Ce fonds est un fonds de fonds dans lequel Baloise Asset Management définit la stratégie d'investissement sur la base de ses connaissances du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

BFI Positive Impact Select

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 4 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit en tant que fonds de fonds dans le monde entier, avec l'objectif d'obtenir un rendement équilibré en ligne avec les marchés financiers. Il doit pour cela veiller à une répartition équilibrée des risques entre les zones géographiques, les secteurs économiques et les devises, tout en maintenant une liquidité optimale.

BFI Positive Impact Select a pour objectif d'investir dans des actions de fonds qui, outre un rendement financier: (i) ont un impact social et environnemental positif mesurable et (ii) répondent à une norme minimale en matière d'environnement, de société et de bonne gouvernance (ESG).

Sont exclus les fonds qui, selon les données MSCI, investissent à plus de 30 % dans des réserves de combustibles fossiles comme le charbon, le sable bitumineux ou le pétrole de schiste et investissent dans des actifs dont l'émetteur tire plus de 30 % de son chiffre d'affaires du charbon.

Sont sélectionnés des fonds ayant un ou plusieurs objectifs d'impact et ayant un impact positif sur l'environnement et la société. Dans la mesure du possible, ceux-ci sont alignés sur les objectifs de développement durable des Nations unies (disponibles sur <https://sustainabledevelopment.un.org>). Pour chacune des classes d'actifs, des fonds caractérisés par un impact important sur un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable de l'ONU sont sélectionnés.

BFI Positive Impact Select investit principalement dans des fonds ouverts, conformément au principe de répartition des risques. Le fonds peut investir dans des parts de fonds mixtes, fonds d'actions, fonds obligataires et fonds monétaires. Il vise une répartition équilibrée des investissements entre les fonds d'actions et les fonds obligataires.

Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des fonds sous forme d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), et jusqu'à 30 % dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA).

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BFI Positive Impact Select sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Management Company SA

Nom du fonds: BFI Positive Impact Select

Code ISIN du fonds: LU2247547529

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Positive Impact Select

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme, avec le capital investi sur les marchés d'actions nationaux et internationaux, en accordant une attention particulière à la génération d'un impact positif sur le monde. Les objectifs de développement durable de l'ONU servent ici de fil conducteur.
- Le fonds vise un mix équilibré des expositions aux actions et aux obligations.
- Le fonds investit dans des fonds obligataires, dans des fonds monétaires et dans des fonds comparables à des fonds monétaires, de même que dans des fonds indiciaires d'obligations et de marchés monétaires. En fonction de l'évolution de marché, le fonds peut investir tous ses actifs dans les catégories susmentionnées.
- Jusqu'à 100 % des actifs peuvent également être investis dans des actions, des fonds d'action, des fonds mixtes et dans des fonds qui suivent d'autres marchés que les marchés obligataires et monétaires.
- Le fonds investit dans le monde entier, tant dans les pays de l'OCDE que dans d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres marchés émergents.
- Les investissements peuvent être effectués dans une autre monnaie que la monnaie de référence (EUR).
- Le fonds peut couvrir son portefeuille au moyen des produits dérivés.
- Ce fonds est un fonds de fonds dans lequel Baloise Asset Management définit la stratégie d'investissement sur la base de ses connaissances du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

BFI Real Estate and Infrastructure Select

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit en tant que fonds de fonds et a pour objectif de réaliser une croissance du capital et des revenus en fonction des conditions sur les marchés financiers internationaux et au moyen d'investissements indirects dans l'immobilier et l'infrastructure.

BFI Real Estate and Infrastructure Select investit dans le monde entier dans un large éventail de fonds immobiliers et d'actions d'entreprises cotées qui possèdent, développent ou gèrent de l'immobilier. Le compartiment peut également investir dans le monde entier dans des actions et des obligations émises par des entreprises d'infrastructure.

Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs dans des fonds sous forme d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), et jusqu'à 30 % dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA).

Horizon d'investissement: au minimum 8 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BFI Real Estate and Infrastructure Select sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: WAYSTONE Management Company SA

Nom du fonds: BFI Real Estate and Infrastructure Select

Code ISIN du fonds: LU2247547792

Pour la distribution de ce fonds, Baloise Insurance reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "trailer fee") de WAYSTONE Management Company SA de 0,00 % par an.

Résumé repris dans le document "Informations clés pour l'investisseur" du fonds BFI Real Estate and Infrastructure Select

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme avec le capital investi et ce, par le biais d'investissements indirects dans l'immobilier et l'infrastructure.
- Le fonds investit dans des fonds obligataires, dans des fonds monétaires et dans des fonds comparables à des fonds monétaires, de même que dans des fonds indiciaires d'obligations et de marchés monétaires. En fonction de l'évolution de marché, le fonds peut investir tous ses actifs dans les catégories susmentionnées. Les investissements seront toujours concentrés sur le thème de l'immobilier et/ou de l'infrastructure.
- Jusqu'à 100 % des actifs peuvent également être investis dans des actions, des fonds d'action, des fonds mixtes et dans des fonds qui suivent d'autres marchés que les marchés obligataires et monétaires et qui sont axés sur les investissements dans l'immobilier et l'infrastructure.

- Le fonds investit dans le monde entier, tant dans les pays de l'OCDE que dans d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres marchés émergents.
- Les investissements peuvent être effectués dans une autre monnaie que la monnaie de référence (EUR).
- Le fonds peut couvrir son portefeuille, au moyen des produits dérivés.
- Ce fonds est un fonds de fonds dans lequel Baloise Asset Management définit la stratégie d'investissement sur la base de ses connaissances du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 7 ans.

Documentation

La version complète des "Informations clés pour l'investisseur", le Prospectus et les rapports périodiques des différents fonds sous-jacents sont disponibles au siège de Baloise Insurance.

Règles d'évaluation d'un fonds et détermination de la valeur d'une unité

Quelle que soit l'unité monétaire du fonds sous-jacent, l'euro est l'unité monétaire dans laquelle chaque fonds interne et la valeur des unités qui y figurent sont exprimés.

La valeur d'un fonds est déterminée sur la base du cours des actifs sous-jacents qui composent le fonds. La valeur est diminuée des frais de gestion, de la taxe d'abonnement annuelle sur les réserves d'assurance des fonds de la Branche 23, des frais de transaction, des frais de conservation et d'autres frais réalisés pour évaluer, acquérir et vendre des actifs.

Chaque fonds est individualisé dans nos comptes et divisé en unités. Au sein d'un même fonds, les unités ont toujours une valeur égale.

De nouvelles unités sont créées dans un fonds pour autant que des actifs soient simultanément ajoutés à ce fonds consécutivement à un paiement de prime ou un transfert interne dans un contrat. Sauf retenue de suppléments de gestion, taxes, impôts et autres charges ou emploi, aucun actif n'est retiré du fonds sans levée simultanée du nombre d'unités correspondantes. La valeur par unité est donc obtenue à tout moment par division de la valeur du fonds par le nombre total d'unités. Si des dividendes sont distribués ou des versements en espèces ou en titres effectués par le fonds externe, ceux-ci seront réinvestis dans le fonds externe sans création de nouvelles unités.

Les unités ne sont ni négociables ni directement cessibles à des tiers. Les actifs de chaque fonds restent la propriété de Baloise Insurance, qui les gère dans votre intérêt.

Si Baloise Insurance le juge nécessaire, les unités de chaque fonds peuvent être consolidées ou subdivisées.

La détermination de la valeur d'inventaire des fonds s'effectue chaque semaine. En cas de dérogation à ce principe pour un fonds, nous mentionnons la fréquence précise à laquelle la valeur d'une unité est calculée dans les dispositions spécifiques du fonds en question.

Les valeurs d'inventaire hebdomadaires de nos fonds de placement sont publiées quotidiennement sur notre site internet www.baloise.be.

En cas d'entrée, de rachat, de versement à l'échéance finale, de versement lors du décès et de transfert, la valeur précise, par unité, de chaque fonds est déterminée en fonction du jour de valorisation:

- À condition que nous disposions de toute la documentation et de toutes les informations que nous avons demandées, un versement sera traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de la prime sur notre compte bancaire.
- Un rachat est traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de la demande de rachat complétée.
- Un versement à l'échéance finale est traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit l'échéance finale.
- Un versement en cas de décès est traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date à laquelle le décès a été signalé à la compagnie. Cette valeur d'inventaire est toutefois limitée à la valeur d'inventaire à la date de valorisation qui suit directement le premier jour ouvrable après la date du décès.

- En cas de transfert, les unités sont vendues et achetées à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de la demande de transfert.

La détermination de la valeur d'inventaire peut être suspendue:

- a. lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part considérable des actifs du fonds de placement est cotée ou négociée ou un marché des changes important sur lequel les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée sont cotées ou négociées est fermé(e) pour une raison autre qu'un congé légal ou lorsque les transactions y ont été suspendues ou sont soumises à des restrictions;
- b. lorsque la situation est tellement grave que Baloise Insurance ne peut pas estimer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans nuire gravement à vos intérêts ou à ceux des bénéficiaires du fonds de placement;
- c. lorsque Baloise Insurance n'est pas en mesure de transférer des fonds ou de réaliser des transactions à un prix ou un cours normal ou lorsque des restrictions ont été imposées aux marchés des changes ou aux marchés financiers;
- d. en cas de retrait substantiel du fonds qui s'élève à plus de 80 % de la valeur du fonds ou est supérieur à 1.250.000 EUR. Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance sur la vie (base 1988 = 100).

Pendant une telle période de suspension, les versements et retenues sont également suspendus, et les rachats et transferts ne peuvent pas non plus avoir lieu dans les périodes de suspension. Vous pouvez exiger le remboursement des primes versées pendant ces périodes, diminuées des montants qui ont été utilisés pour couvrir le risque.

Bases techniques de la tarification

Un pourcentage de chaque paiement de prime est prélevé à titre de frais d'entrée. Ce pourcentage est mentionné dans les Conditions Particulières de la police ou dans la Convention de pension pour les assurances EIP.

Au moment du calcul de la valeur d'inventaire d'un fonds, une indemnité de gestion est imputée au pro rata et déduite des actifs du fonds en question.

Les pourcentages de cette indemnité de gestion sont les suivants:

- | | |
|--|--------|
| • fonds Euro Cash: | 0,00 % |
| • fonds Econopolis (libres de rétrocession): | 1,60 % |
| • fonds BMIPS (BlackRock) et BFI (libres de rétrocession) (à l'exception du Systematic Balanced- et du fonds Activ): | 1,70 % |
| • autres fonds: | 1,00 % |

Outre l'indemnité de gestion, sont également imputés des frais de calcul et de publication pour la valeur d'inventaire de 0,10 % par an, ainsi que des frais de garde et de transaction. Ces frais supplémentaires ne s'appliquent pas aux fonds BMIPS et BFI (à l'exception du fonds Systematic Balanced et du fonds Activ).

Les taxes dues, comme la taxe d'abonnement, sont également déduites au prorata des actifs du fonds concerné.

L'indemnité de rachat et l'indemnité de transfert sont traitées aux 2 paragraphes suivants.

Procédure en cas de rachat

Les modalités de rachat total ou partiel d'un ou plusieurs fonds de la Branche 23 et l'indemnité de rachat dépendent du produit d'assurance dans lequel le fonds a été repris et sont décrites dans les Conditions Générales de ce produit-là.

Procédure en cas de transfert

Les modalités de transfert total ou partiel entre différents fonds de la branche 23 et, dans le cas de produits d'assurance dans lesquels figurent également des comptes d'assurance de la branche 21, entre comptes d'assurance de la branche 21 et fonds de

la branche 23, ainsi que l'indemnité de transfert dépendent du produit d'assurance dans lequel le fonds a été repris et sont décrites dans les Conditions Générales de ce produit-là.

Procédure en cas de liquidation d'un fonds

Un fonds peut être clôturé, liquidé ou fusionner avec un autre fonds s'il apparaît que Baloise Insurance se trouve dans l'impossibilité de respecter les règles de placement mentionnées dans le Règlement de gestion. Baloise Insurance se réserve à tout moment le droit de liquider un fonds pour des raisons financières, prudentielles, économiques ou stratégiques. La décision de liquider ou fusionner un ou plusieurs fonds de la branche 23 est prise par le Comité de Direction. La suite du traitement d'une telle liquidation est décrite dans les Conditions Générales du produit en question.

Information

Un rapport annuel et semestriel est publié pour chaque fonds, avec mention de la situation patrimoniale. Ce rapport est disponible au siège de Baloise Insurance à Anvers. Sur simple demande, il est fourni gratuitement aux participants au fonds.

Conditions et modalités de modification du présent règlement

Les conditions et modalités du présent règlement de gestion peuvent être adaptées en tout temps au sein de Baloise Insurance par le Comité de Direction, qui recevra toutes les propositions à ce propos du Comité de placement. Ces adaptations sont d'application à partir de la date où le règlement de gestion modifié peut être consulté sur notre site internet www.baloise.be. En concertation avec le Comité de placement, le Comité de Direction peut remplacer le ou les fonds externes dans lesquels les actifs d'un fonds de la Branche 23 ont été placés par d'autres fonds qui ont une politique de placement qui correspond à celle des fonds de placement internes.

Le Comité de placement est constitué du service Asset Management de Baloise Insurance. Il s'occupe de la gestion financière quotidienne des fonds de la Branche 23.

Ce document comprend des informations de détail sur les fonds dans l'offre d'épargne et d'investissement de Baloise Insurance. Ces informations doivent toujours être lues dans le cadre des informations précontractuelles avant la prise d'effet d'un contrat.

En outre, ce règlement de gestion fait partie des informations légales de la police et il doit toujours être lu avec les pièces de la police.